

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 26 membres.

**RAPPORT 23/61/03/AGE**

**Avis sur le rapport n° 23-40291-MCMS DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RELATIONS EXTÉRIEURES ET GRANDS PROJETS - MISSION DE COORDINATION DES MAIRIES DE SECTEUR - Révision 2024 de l'inventaire des équipements dont la gestion est transférée aux Mairies de secteur.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport **numéro de suivi 23-40291-MCMS** portant sur la **révision 2024 de l'inventaire des équipements dont la gestion est transférée aux Mairies de secteur.**

Nombre de Conseillers présents : 26

Nombre de Conseillers présents et représentés : 30

Rapport adopté à l'unanimité : 30 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 26 membres.

**RAPPORT 23/62/03/AGE**

**Avis sur le rapport n° 23-40290-MCMS DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RELATIONS  
EXTÉRIEURES ET GRANDS PROJETS - MISSION DE COORDINATION DES MAIRIES  
DE SECTEUR - Dotations financières 2024 allouées aux Mairies de Secteur.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis  
favorable sur le rapport n° suivi 23-40290-MCMS portant sur les **dotations  
financières 2024 allouées aux Mairies de Secteur.**

Nombre de Conseillers présents : 26

Nombre de Conseillers présents et représentés : 30

Rapport adopté à la majorité : pour : 27 voix « Le Printemps Marseillais » - Abstention: 3 voix « Ensemble Pour  
Marseille »

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/63/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-40193-DSPI DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap – Seconde répartition - Approbation des conventions annexées.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-40193-DSPI portant sur l'**attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap – Seconde répartition - Approbation des conventions annexées.**

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/64/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-39312-DLSVAEC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations demandant une aide au démarrage pour l'initiative associative - Répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-39312-DLSVAEC portant sur l'**attribution de subventions à des associations demandant une aide au démarrage pour l'initiative associative - Répartition 2023.**

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/65/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-39951-DLSVAEC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX - Soutien aux équipements sociaux - 3ème répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-39951-DLSVAEC portant sur le soutien aux équipements sociaux - 3ème répartition 2023.

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : X voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/66/03/AGE**

**Avis sur le rapport n° 23-40162-DSAS DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ACTION SOCIALE - Attribution de subventions à des associations de Solidarité, de Lutte contre l'Exclusion et d'Intégration et au CCAS - 2ème répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-40162-DSAS portant sur l'**attribution de subventions à des associations de Solidarité, de Lutte contre l'Exclusion et d'Intégration et au CCAS - 2ème répartition 2023.**

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/67/03/AGE**

**Avis sur le rapport n° 23-40141-DSAS DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ACTION SOCIALE - Attribution de subventions à des associations de Solidarité, de Lutte contre l'Exclusion dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration 2023 - 2ème répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-40141-DSAS portant sur l'attribution de subventions à des associations de Solidarité, de Lutte contre l'Exclusion dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration 2023 - 2ème répartition 2023.

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/68/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-39952-DLSVAEC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions d'équipement à diverses associations - 3ème répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-39952-DLSVAEC portant sur l'attribution de subventions d'équipement à diverses associations - 3ème répartition 2023.

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

  
Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements



EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/69/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-39639-DLSVAEC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations en faveur du lien social - Répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-39639-DLSVAEC portant sur l'**attribution de subventions à des associations en faveur du lien social - Répartition 2023.**

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix



Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/70/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-40030-DAEJ DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION ÉDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions aux associations dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire - Exercice 2023 - 1ère répartition.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-40030-DAEJ portant sur l'attribution de subventions aux associations dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire - Exercice 2023 - 1ère répartition.

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix



Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/71/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-40097-DPE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance - Avenants n° 2 aux conventions de fonctionnement de 2023 - Paiement aux associations du solde des subventions 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-40097-DPE portant sur les subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance - Avenants n° 2 aux conventions de fonctionnement de 2023 - Paiement aux associations du solde des subventions 2023.

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix



Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/72/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-39955-DLSVAEC DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur des Familles - 3ème répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-39955-DLSVAEC portant sur l'**attribution de subventions à des associations agissant en faveur des Familles - 3ème répartition 2023.**

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/73/03/VDV      MODIFICATION**

**Avis sur le rapport n° 23-40146-DAEJ DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION ÉDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions à des associations animant des Accueils de Loisirs Sans Hébergement - 2ème répartition 2023 - Approbation de conventions et d'avenants.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

**DÉLIBÈRE**

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-40146-DAEJ portant sur l'attribution de subventions à des associations animant des Accueils de Loisirs Sans Hébergement - 2ème répartition 2023 - Approbation de conventions et d'avenants.

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/74/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-40149-DAEJ DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION ÉDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions à des associations portant des projets de Ludothèque - Approbation de conventions.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-40149-DAEJ portant sur l'attribution de subventions à des associations portant des projets de Ludothèque - Approbation de conventions.

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/75/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-40139-DAEJ DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION ÉDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions à des associations animant des Accueils de Jeunes - Approbation de conventions.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-40139-DAEJ portant sur l'**attribution de subventions à des associations animant des Accueils de Jeunes - Approbation de conventions.**

Nombre de Conseillers présents : 29

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements



EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/76/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-39950-DLSVAEC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur de l'Éducation Populaire - 2ème répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport n° suivi 23-39950-DLSVAEC portant sur l'attribution de subventions à des associations agissant en faveur de l'éducation populaire - 2ème répartition 2023.

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements



EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/77/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-39948-DLSVAEC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations d'Animation Urbaine - 2ème répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport **numéro de suivi 23-39948-DLSVAEC** portant sur **l'attribution de subventions à des associations d'Animation Urbaine - 2ème répartition 2023.**

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/78/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-39978-DLSVAEC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations d'Intérêt Social - 4ème répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport **numéro de suivi 23-39978-DLSVAEC** portant sur l'**attribution de subventions à des associations d'Intérêt Social - 4ème répartition 2023.**

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix



Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/79/03/AGE**

**Avis sur le rapport n° 23-40189-DSPI DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Subventions attribuées aux associations développant des projets de santé publique - Budget 2023 - 2<sup>e</sup>me répartition - Affectation d'autorisation d'engagement.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport **numéro de suivi 23-40189-DSPI** portant sur les **subventions attribuées aux associations développant des projets de santé publique - Budget 2023 - 2<sup>e</sup>me répartition - Affectation d'autorisation d'engagement.**

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/80/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-40184-DSPI DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur des droits des femmes - Seconde répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport **numéro de suivi 23-40184-DSPI** portant sur l'**attribution de subventions à des associations agissant en faveur des droits des femmes - seconde répartition 2023.**

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/81/03/VET**

**Avis sur le rapport n° 23-39316-DLSVAEC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur de la vie locale et des célébrations – Répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport **numéro de suivi 23-39316-DLSVAEC** portant sur l'**attribution de subventions à des associations agissant en faveur de la vie locale et des célébrations – répartition 2023.**

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/82/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-39954-DLSVAEC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des seniors - 3ème répartition 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport **numéro de suivi 23-39954-DLSVAEC** portant sur l'**attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des seniors - 3ème répartition 2023.**

Nombre de Conseillers présents : 24  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 29  
Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix



Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/83/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-40100-DC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme - Attribution de subventions d'investissement - Secteur Musique - Secteur Audiovisuel - Approbation des conventions de financement conclues entre la Ville de Marseille et diverses structures.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport **numéro de suivi 23-40100-DC** portant sur **l'approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme - Attribution de subventions d'investissement - Secteur Musique - Secteur Audiovisuel - Approbation des conventions de financement conclues entre la Ville de Marseille et diverses structures.**

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix



Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/84/03/VDV**

**Avis sur le rapport n° 23-40107-DC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation d'une cinquième répartition aux associations ou organismes culturels au titre des subventions 2023.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport **numéro de suivi 23-40107-DC** portant sur **l'approbation d'une cinquième répartition aux associations ou organismes culturels au titre des subventions 2023.**

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements



EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/85/03/VET**

**Avis sur le rapport n° 23-40071-DTENV DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE  
DEMAIN - DIRECTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DES  
ENVIRONNEMENTS DE VIE - SERVICE DES ESPACES NATURELS ET DE LA  
BIODIVERSITÉ – Attribution de subventions aux associations Gestion Écologique et  
Renaturation des Milieux (GERM'), Groupe Chiroptères de Provence (GCP) et Scouts et  
Guides de France (SGDF) - Approbation de conventions.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis  
favorable sur le rapport n° de suivi 23-40071-DTENV portant sur  
l'attribution de subventions aux associations Gestion Écologique et  
Renaturation des Milieux (GERM'), Groupe Chiroptères de Provence  
(GCP) et Scouts et Guides de France (SGDF) - Approbation de  
conventions.**

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix

Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS

Séance du 17 octobre 2023

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DIDIER JAU, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

**RAPPORT 23/86/03/VAT**

**Avis sur le rapport n° 23-40252-DEPC DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE  
DEMAIN – DIRECTION ÉTUDES ET PROJETS DE CONSTRUCTION - MISSION  
PROGRAMMATION ET STRATÉGIE DES ÉQUIPEMENTS - Église des Chartreux – 4ème  
arrondissement - Restauration du grand-orgue Mutin-Cavaillé-Coll de tribune - Place  
Edmond Audran - Approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de  
programme – Financement.**

LE CONSEIL DES 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE,  
vu la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982  
vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et L2511-14  
vu la saisine pour avis sur le projet de rapport au conseil municipal  
sur proposition de Monsieur Didier JAU, Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

DÉLIBÈRE

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements de Marseille émet un avis favorable sur le rapport **numéro de suivi 23-40252-DEPC** portant sur **l'Église des Chartreux – 4ème arrondissement - Restauration du grand - orgue Mutin-Cavaillé-Coll de tribune - Place Edmond Audran - Approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme – Financement.**

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers présents et représentés : 29

Rapport adopté à l'unanimité : 29 voix



Didier JAU  
Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Arrondissements